

Image not found or type unknown



Bon de commande pour l'achat d'une moto

Par **stephanie**, le **16/03/2011** à **20:18**

Bonjour, j'ai signée un bon de commande ce jour (le 16/03/11) pour l'achat d'une moto d'occasion chez un concessionnaire. Est-ce que je peux annuler cette commande et si oui comment je dois faire ? Cordialement